

RAPPORT N° 99/4-28  
au Conseil Municipal

OBJET

**AVENANT AU CONTRAT ENFANCE  
VILLE/ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
REPRISE DE GESTION DE CERTAINES CRECHES  
ET JARDINS D'ENFANTS PAR LE CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

L'association «Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance» (CGSAPE), lors de son Assemblée Générale du 15 avril 1999, a décidé de cesser ses activités de gestion des crèches et jardins d'enfants et de se dissoudre dans les meilleurs délais.

Le CGSAPE gérait jusqu'ici 9 structures d'accueil totalisant 530 places agréées sur le territoire de la Commune de Saint-Denis, à savoir :

\* 3 crèches collectives :

- . Crèche du Chaudron (120 enfants),
- . Crèche Paul Demange (100 enfants),
- . Crèche Sœur Colette (80 enfants) ;

\* 2 mini-crèches :

- . Montagne (20 enfants),
- . Moufia (15 enfants) ;

\* 3 jardins d'enfants :

- . Jardin d'Enfants du Chaudron (80 enfants),
- . Jardin d'Enfants Paul Demange (80 enfants),
- . Maison des Petits des Baies Roses (15 enfants) ;

\* 1 maison de l'enfance à Primat (20 enfants).

La Ville leur apportait son concours sous deux formes :

- mise à disposition de 185 agents communaux,
- prise en charge d'une participation à l'équilibre annuel d'exploitation.

Vous trouverez en annexe les montants en valeur de ces concours sur les deux dernières années et le prévisionnel pour 1999.

## RAPPORT N° 99/4-28

Le CGSAPE, cosignataire du Contrat Enfance passé entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville, bénéficiait également du financement de la CAF et du Conseil Général, ainsi que des participations parentales (confer le Compte de Résultat 1997 joint).

L'offre de service assurée par le CGSAPE étant indispensable à la satisfaction des besoins exprimés sur le territoire communal, il est proposé la reprise d'activité par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville.

Le CCAS peut en effet, conformément à sa compétence réglementaire dans le domaine de l'action sociale, développer ces actions.

Il est donc proposé :

- de substituer le CCAS au CGSAPE dans les différents concours et conventions dont celui-ci avait le bénéfice et qui lui permettaient de financer son exploitation ;
- de fixer la date d'effet de la substitution au 1er septembre 1999.

En conséquence, je vous demande :

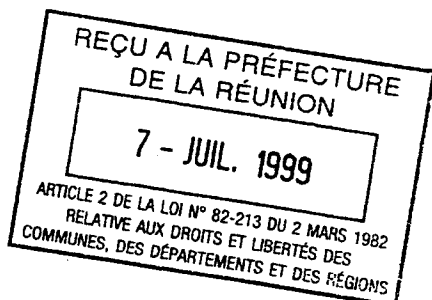
\* d'approuver :

- l'Avenant au Contrat Enfance visant à substituer le Centre Communal d'Action Sociale au Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance, comme cosignataire du Contrat Enfance ;
- le principe du transfert des concours municipaux précités au profit du CCAS, soit :
  - . la mise à disposition des 185 agents communaux (selon la liste ci-jointe), à compter du 1er septembre 1999,
  - . le principe d'une participation financière au prorata de la période restant à courir jusqu'à la fin de l'année civile 1999 et à compter du 1er septembre 1999 (participation dont le montant sera définitivement arrêté lors d'un prochain Conseil Municipal) ;

\* de m'autoriser à signer les actes à intervenir.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE  
Michel TAMAYA



DELIBERATION N° 99/4-28  
du Conseil Municipal  
en séance du mercredi 30 juin 1999

**OBJET**

**AVENANT AU CONTRAT ENFANCE  
VILLE/ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
REPRISE DE GESTION DE CERTAINES CRECHES  
ET JARDINS D'ENFANTS PAR LE CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Convention-cadre «Contrat Enfance» passée entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales (approuvée par Délibération n° 96/5-44 du 28 juin 1996) ;

Sur le RAPPORT N° 99/4-28 du Maire ;

Vu le rapport de Murielle GAULT, 12ème Adjointe, présenté au nom des Commissions Culture/ Animation/ Sports/ Ecoles, Solidarité, et Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve l'Avenant au Contrat Enfance visant à substituer le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville au Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance.

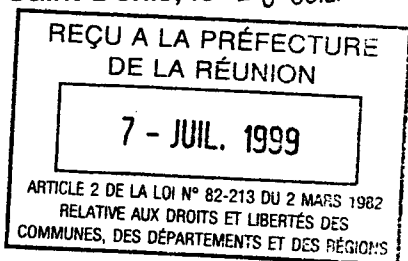
**ARTICLE 2**

Approuve le principe de transférer au CCAS les concours municipaux jusqu'ici accordés au CGSAPE, pour l'exploitation des 9 structures d'accueil localisées sur le territoire de la Commune :

- mise à disposition de 185 agents communaux,
- octroi d'une participation financière dont le montant sera arrêté définitivement lors d'un prochain Conseil Municipal.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le - 6 JUIL. 1999

**LE MAIRE**  
**Michel TAMAYA**



**AVENANT A LA CONVENTION CADRE « CONTRAT ENFANCE » SIGNÉE ENTRE LA  
COMMUNE DE SAINT-DENIS ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
CONVENTION APPROUVÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 1996  
(délibération 96/5-44)**

Sur proposition de la Commune de Saint-Denis,

Il est convenu entre les signataires que :

**Article 1 : Objet**

Cet avenant a pour objet de modifier le Contrat Enfance passé entre la Ville de Saint-Denis et la Caisse d'Allocations Familiales en substituant comme cosignataire le Centre Communal d'Action Sociale à l'Association Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance à compter du 1er septembre 1999.

**Article 2 : Effets**

La Ville de Saint-Denis et la Caisse d'Allocations Familiales agréant le CCAS comme cosignataire du Contrat Enfance, le CCAS sera habilité à solliciter les agréments pour les financements et toutes les dispositions dont le Comité de Gestion avait le bénéfice au titre du Contrat Enfance pour l'exploitation des 9 structures d'accueil reprises sur la Commune de Saint-Denis à savoir : les crèches Paul Demange, Soeur Colette, du Chaudron ; les mini-crèches de la Montagne et du Moufia, les jardins d'enfants Paul Demange, du Chaudron et de la Maison des petits des Baies Roses ; la Maison de l'Enfance à Primat.

**Article 3 :**

Le Centre Communal d'Action Sociale s'engage à mettre en oeuvre les obligations du Contrat Enfance dont il devient cosignataire. Il reconnaît avoir reçu copie intégrale du Contrat Enfance.

Fait pour valoir ce que de droit.

A St-Denis, le

Le Président de la  
Caisse d'Allocations  
Familiales

A St-Denis, le

Le Maire de la  
Commune de  
Saint-Denis

A St-Denis, le

Le Président du  
Centre Communal  
d'Action Sociale  
Co-signataire

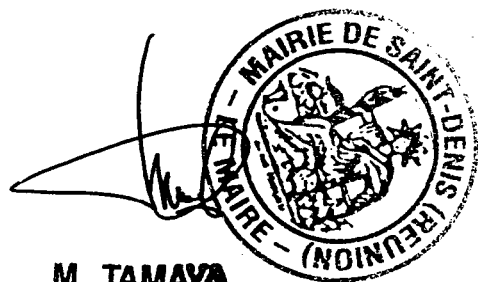
A Saint-Denis, le

Le Président de l'Association Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance

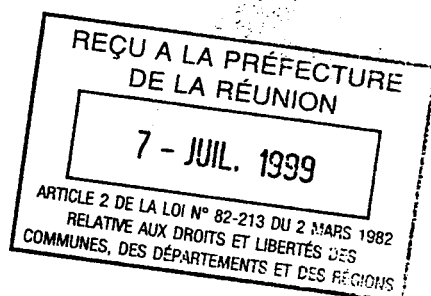
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU COMITE DE GESTION  
DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	FONCTIONS	STATUT
ANOUMBY NATHALIE	169	RESPONSABLE DU SERVICE	Contractuelle
MACHEONG PATRICIA	169	COMPTABLE	Non Titulaire
RIVIERE LUCIE	169	AIDE-COMPATBLE	Titulaire
CHANE ALUNE BENJAMINE	169	SERVICE COMPTABILITE	Titulaire
GAZE LUCILE	169	SECRETAIRE - CHARGEE DU SUIVI DES DOSSIERS INSCRIPTION ET ENCAISSEMENT	Titulaire
COMMINS FRANCOISE	169	CHARGEE DU SUIVI DES DOSSIERS INSCRIPTION ET ENCAISSEMENT	Non Titulaire
TESCHER NADINE	169	CHARGEE DU SUIVI DES DOSSIERS INSCRIPTION ET ENCAISSEMENT	Non Titulaire
MARSAN ANTOINE	169	CHAUFFEUR	Non Titulaire

LE MAIRE



M. TAMAYA



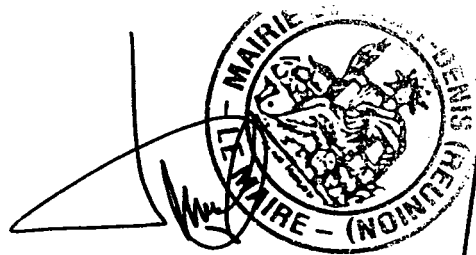
## LISTE DU PERSONNEL

## CRECHE DU CHAUDRON

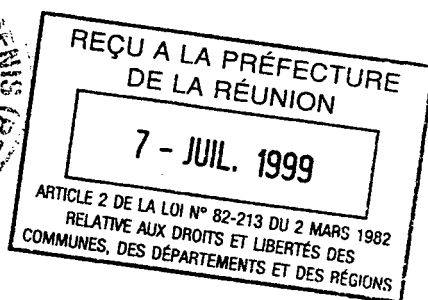
NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
DOMENJOD Marie Andrée	169	Puéricultrice Coordinatrice des Crèches	Titulaire
LEPINE NICOLE	169	Puéricultrice Directrice Adjointe	Contractuelle
PAYET Frédéric	169	Educateur de jeunes enfants	Contractuel
AH-KANG Céline	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
BETON Marceline	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
BOVALO Chantal	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
CLEMANT Olga	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
LAW BO KANG Danièle	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
MEDER Julie	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
OUSSENEKAN Hélène	169	Auxiliaire de Puériculture	Non titulaire
ROMIGNAC Sylviane	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
THIONG TOYE Huguette	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
VITRY Viviane	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
ALLAMELOU Marguerite	169	Animatrice	Non Titulaire
AMEMOUTOU Patricia	169	Animatrice	Non Titulaire
BARILLET Claudine	169	Animatrice	Non Titulaire
BASSON Mireille	169	Animatrice	Non Titulaire
CHANE KAM CHUN Antoin	169	Animatrice	Non Titulaire
DOMINIQUE Fernande	169	Animatrice	Non Titulaire
DORILAS Bernadette	169	Animatrice	Non Titulaire
ETTENAR Madeleine	169	Animatrice	Non Titulaire
FIOMBEA Rita	169	Animatrice	Non Titulaire
HOARAU Christine	169	Animatrice	Non Titulaire
LIEGEARD Liliane	169	Animatrice	Non Titulaire
MANGALA-BIMA M. Claud	169	Animatrice	Non Titulaire
MORILLE Yolaine	169	Animatrice	Non Titulaire
MOUTOUSSAMY Georgette	169	Animatrice	Non Titulaire
ODOU Judith	169	Animatrice	Non Titulaire
PANECHOU Ghislaine	169	Animatrice	Non Titulaire
PELLIER Valentine	169	Animatrice	Non Titulaire
TANTALIDES Josephine	169	Animatrice	Non Titulaire
ZANEGUY Thérèse	169	Animatrice	Non Titulaire
ZITTE Noémie	169	Animatrice	Non Titulaire
DUARATTA Sylvette	84H50	Animatrice (Marmothèque)	Contractuelle mi-temps
ANGAMA Zoubéda	169	Agent de buanderie	Non Titulaire
NCADOU Josiane	169	Agent de buanderie	Non Titulaire
MAILLOT M. Jeanne	169	Agent de buanderie	Non Titulaire
SARDEIGNE Elisemée	169	Agent de cuisine	Non Titulaire
DUPUY Eugénie	169	Agent de cuisine	Non Titulaire
LIEGEARD Lucienne	169	Agent de cuisine	Non Titulaire
PASSY SOULANGE Simon	169	Agent de cuisine	Non Titulaire

SALAI Thierry	169	Agent de cuisine	Non Titulaire
MAGDELEINE Marniette	169	Agent d'entretien	Non Titulaire
GAYAMA Thérèse	169	Agent d'entretien	Non Titulaire
IRAPIN MODELY Judith	169	Agent d'entretien	Non Titulaire
MANICON Nicole	169	Secrétaire	Non Titulaire
ITRY Mauricia	169	Couturière	Non Titulaire
DIJOUX Paul	169	Agent Polyvalent	Titulaire
FONTAINE Léonus	169	Jardinier	Non Titulaire

**LE MAIRE**



**M. TAMAYA**



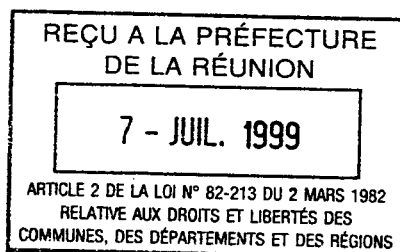
## JARDIN D'ENFANTS DU CHAUDRON

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
POIRIER Marie Hélène	169	Educatrice de Jeunes enfants Directrice	Titulaire
JEAN JACQUES Véronique	169	Educatrice de jeunes enfants Directrice-Adjointe	Non Titulaire
ALLYBOKUS Marie Florene	169	Animatrice	Non Titulaire
BARET Hortense	169	Animatrice	Non Titulaire
CALLY Alice	169	Animatrice	Non Titulaire
DENAMIEL Claudine	169	Animatrice	Non Titulaire
FACONNIER Alette	169	Animatrice	Non Titulaire
IBAO Nadine	169	Animatrice	Non Titulaire
HIREL Yvette	169	Animatrice	Non Titulaire
TANDRYA Madeleine	169	Animatrice	Non Titulaire
TIAMONTINIA Paulette	169	Animatrice	Non Titulaire
ZITTE Blanche	169	Animatrice	Non Titulaire
BOYER Micheline	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
HOAREAU M. Paul Solang	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
DUBARD Maryvonne	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire

LE MAIRE



M. TAMAYA



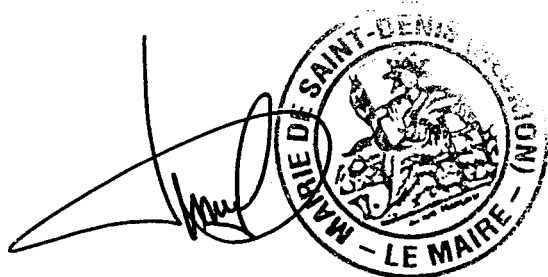


## CRECHE PAUL DEMANGE

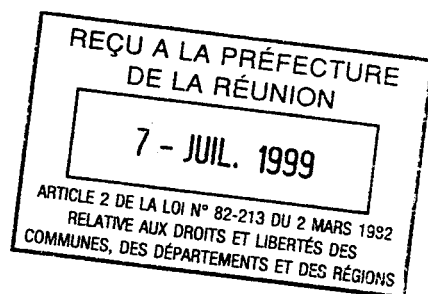
NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
AUGUSTE Cécile	169	Puéricultrice Directrice	Titulaire
MOREL Joëlle	169	Puéricultrice Directrice-Adjointe	Titulaire
ANASTASIE Georgette	169	Educatrice	Contractuelle
BACHEL Véronique		Auxiliaire de Puériculture	Contractuelle
BOURLY Mimose	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
CASTELNAU Nicole	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
C. VALLIAME Armande	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
COUPOUSSAMY M. Franc	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
GAY Mireille	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
GOPAL M. Lourdes	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
HOAREAU Benoite	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
IMIZE Fabienne	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
NOURRY M. France	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
RIVIERE Cécile	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
BORDA Véronique	170	Auxiliaire de Puériculture	Contractuelle
ALAGUIRY Jeanine	169	Animatrice	Non Titulaire
DAMOUR Michèle	169	Animatrice	Non Titulaire
ESPERANCE Pierrette	169	Animatrice	Non Titulaire
FONDEUR Micheline	169	Animatrice	Non Titulaire
GRONDIN Daisy	169	Animatrice	Non Titulaire
HOARAU Danielle	169	Animatrice	Non Titulaire
ISIDORE Sylvaine	169	Animatrice	Non Titulaire
LEBON Karine	169	Animatrice	Non Titulaire
MERENCIEN Daisy	169	Animatrice	Non Titulaire
MARIMA Lyne-Claude	169	Animatrice	Non Titulaire
MANGATA M. Louise	169	Animatrice	Non Titulaire
PATOUMA Flavie	169	Animatrice	Non Titulaire
PERIANIN CARPIN Suzette	169	Animatrice	Non Titulaire
ROSALIE Bernadette	169	Animatrice	Non Titulaire
SALAMALA Jeanine	169	Animatrice	Non Titulaire
SOUPRAYEN Denise	169	Animatrice	Non Titulaire
MONTUSCLAT Suzanne	169	Secrétaire	Titulaire
DENNEMONT Ghislaine	169	Couturière	Non Titulaire
BLAS Nicole	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
BRANCARD M. Claude	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
DIJOUX Marie Paule	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
GAMARUS Marie	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
MICHEL Gilette	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
M'DOIHOMA Claudine	169	Agent de Buanderie	Non Titulaire

RUBEGUE Marguerite	169	Agent de Buanderie	Non Titulaire
VANDOME M. Noëlle	169	Agent de Buanderie	Non Titulaire
BABAS Louisa	169	Agent d'entretien	Non titulaire
DOLPIN Aïdée	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
RAFOUGILET M. Lys	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
THEINE Raymond	169	Jardinier	Non Titulaire

**LE MAIRE**

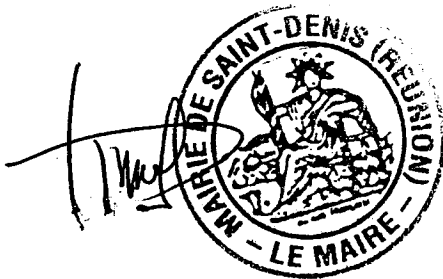
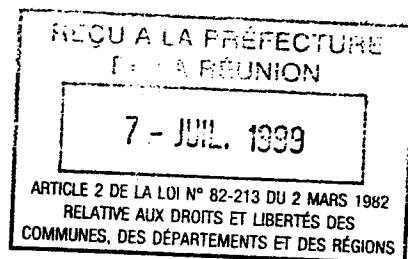


**M. TAMAYA**



**JARDIN D'ENFANTS PAUL DEMANGE**

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
ROUSSE Claudie	169	Educatrice de jeunes enfants Directrice	Titulaire
LEVENEUR Rose Andrée	169	Educatrice de jeunes enfants Directrice-Adjointe	Titulaire
ABNER Suzette	169	Animatrice	Non Titulaire
CELESTIN Lilian	169	Animatrice	Non Titulaire
CLAIRE Yolaine	169	Animatrice	Non Titulaire
HOARAU Marguerite	169	Animatrice	Non Titulaire
JERONVILLE Guylène	169	Animatrice	Non Titulaire
OVIDE Alexandra	169	Animatrice	Non Titulaire
SAUTRON Annick	169	Animatrice	Non Titulaire
TIEREPIED Georgette	169	Animatrice	Non titulaire
PROVIDENCE Josette	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
PALAYA Renette	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
NIRLO Jean Yves	169	Jardinier polyvalent	Non Titulaire
MOFY Clotilde	169	Secrétaire	Non Titulaire

**LE MAIRE****M. TAMAYA**

## CRECHE SOEUR COLETTE

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
PICARD Maryse	169	Puéricultrice Directrice	Titulaire
VELNA Marie Claude	169	Educatrice de jeunes enfants Directrice-Adjointe	Titulaire
HOAREAU Marie Claude	169	Secrétaire/Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
ARMOET Sabrina	169	Auxiliaire de Puériculture	Non titulaire
CALIMOUTOU Géraldine	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
GENTIL Arlette	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
GRONDIN Joëlle	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
HAMELET Marie Claude	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
LUDOMIR Nathalie	169	Auxiliaire de Puériculture	Contrat C.E.C
OMERALY Katty	169	Auxiliaire de Puériculture	Non titulaire
PONGERARD Tessy	169	Auxiliaire de Puériculture	Non titulaire
TECHER Denise	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
ALY Georgette	169	Animatrice	Non Titulaire
BOURBON Marie Noëlle	169	Animatrice	Non Titulaire
DEPIERETTI Danièle	169	Animatrice	Non Titulaire
DUBAR Marie-Lys	169	Animatrice	Non Titulaire
ELLAMA Sabrina	169	Animatrice	Non Titulaire
HOARAU Véronique	169	Animatrice	Non Titulaire
RIVIERE Chantal	169	Animatrice	Non Titulaire
PARAVENAN Karine	169	Animatrice	Non Titulaire
GERMANE Suzie	169	Animatrice	Non Titulaire
RUIZ Ginette	169	Animatrice	Non Titulaire
MOUTIN Jasmine	169	Animatrice	Non Titulaire
ALBA Rose Marie	169	Couturière	Non Titulaire
NAPOLY Françoise	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
PITOU Guylène	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
BOUC Madeleine	169	Agent de Buanderie	Non Titulaire
TECHER Georgette	169	Agent de Buanderie	Non Titulaire
INFANTE Marie Jsoée	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
MICHEL Marie Josée	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
TESCHER Mireille	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
FONTAINE Denis	169	Jardinier	Non Titulaire

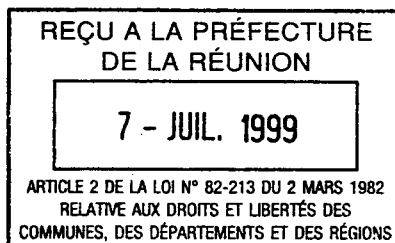
## MAISON DES PETITS DES BAIES ROSES

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
MAREUX Lyna	169	Educatrice de jeunes enfants	Titulaire
CASTELAIN Sandra	169	Auxiliaire de Puériculture	Non titulaire
LAW LAM Nadège	169	Auxiliaire de Puériculture	Non titulaire
FERON Graziella	169	Auxiliaire de Puériculture	Non titulaire
OVIDE Frédéric	169	Auxiliaire de Puériculture	Non titulaire
POUNOUSSAMY Karine	169	Agent d'entretien	Non titulaire

LE MAIRE



M. TAMAYA



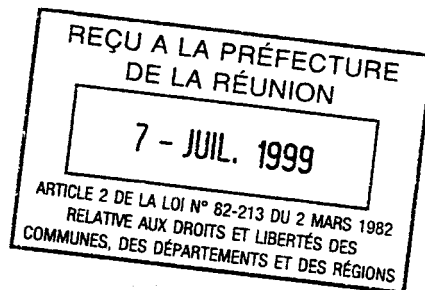
## MINI-CRECHE DU MOUFIA

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
HUMEZ Rolande	169	Puéricultrice Directrice	Titulaire
LEVENEUR Dorline	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
OGER Liliane	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
GRIMAUD Mimose	169	Animatrice	Non Titulaire
POINY TOPLAN M. Claire	169	Animatrice	Non Titulaire
MALET Josiane	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire

LE MAIRE



M. TAMAYA



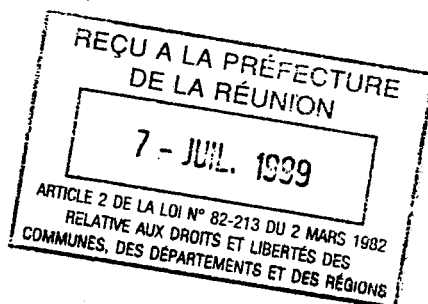
## MINI-CRECHE DE LA MONTAGNE

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
BADAT Shenaz	169	Puéricultrice Directrice	Titulaire
BLARD Marie Paule	169	Auxiliaire de puériculture	Non Titulaire
DIJOUX Annick	169	Auxiliaire de puériculture	Titulaire
JEAN JACQUES Thérèse	169	Animatrice	Non Titulaire
EUPHRASIE Marie Ange	169	Animatrice	Non Titulaire
LEBON Maryse	169	Agent d'entretien	Non Titulaire
ANQUIBOU Johnny	169	Agent polyvalent (Homme de cour/entretien)	Non titulaire

LE MAIRE



M. TAMAYA



MAISON DE DE L'ENFANCE DE PRIMAT

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	FONCTIONS	STATUT
LUSINIER MONIQUE	169	Directrice	Titulaire
LABACHE LEONIE	169	Animatrice	Non Titulaire
RICQUEBOURG DANIELLA	169	Animatrice	Non Titulaire

LE MAIRE



M. TAMAYA

REÇU A LA PRÉFECTURE  
DE LA RÉUNION

7 - JUIL. 1999

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982  
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES  
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS